

L'INCIDENCE SUR LE CHÔMAGE

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, selon le rapport du FMI, le montant élevé consacré au service de la dette au Canada représente 7 p. 100 du revenu national par rapport à 4.5 p. 100 dans les autres pays industrialisés. Ces frais constituent une énorme fardeau pour l'économie et épuisent le pouvoir d'achat du gouvernement, qui pourrait servir à stimuler la création d'emplois et la croissance économique et ainsi susciter un climat de confiance au Canada. Étant donné que la situation a entraîné un taux de chômage de 11,3 p. 100 au Canada par rapport à un taux de 7,8 p. 100 aux États-Unis, pourquoi le ministre des Finances et ses prédécesseurs libéraux ont-ils toujours considéré les emprunts excessifs du gouvernement comme le problème de l'année prochaine au lieu de prendre des mesures quand il le faudrait, c'est-à-dire immédiatement?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député vient de se permettre une affirmation fort étrange. S'il avait raison, le taux de chômage en Angleterre, par exemple, serait plus faible qu'au Canada à l'heure actuelle.

Mlle MacDonald: Plus élevé ou plus faible?

M. Lalonde: Le taux de chômage au Royaume-Uni, comme le député le sait . . .

M. Stevens: Est en train de baisser.

M. Lalonde: . . . est sensiblement plus élevé qu'au Canada. Il devrait aussi savoir que, si son affirmation était exacte, le taux de chômage en Hollande serait plus faible qu'au Canada. Pourtant, il dépasse maintenant 18 p. 100.

M. Crosbie: Que dire des États-Unis?

M. Lalonde: Le député ne peut pas établir de rapport entre les deux et il le sait.

LES TAUX D'INTÉRÊT—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, depuis quelques jours les taux d'intérêt augmentent. Le taux de base des banques à charte a atteint 12 p. 100, et tous les économistes sérieux du Canada nous disent que si la tendance se poursuit encore un certain temps, la reprise déjà précaire va avorter. Mais le ministre des Finances vient nous dire constamment à la Chambre des Communes qu'il n'y peut rien, qu'il est désarmé, que le Canada doit suivre les taux d'intérêt américains.

Est-ce que son rôle consiste à dire aux Canadiens qu'il est sans défense et qu'il doit s'en remettre à des gens comme le bureaucrate américain Paul Volker pour nous dicter une politique qui nous dira si notre reprise va se maintenir ou s'arrêter?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question plusieurs fois. Nous sommes dans une situation d'interdépendance très étroite avec l'économie américaine. Ceci s'applique non seulement à l'économie canadienne, mais également à celle de l'ensemble

Questions orales

des pays industrialisés et même des pays en voie de développement, à l'heure actuelle.

Les taux d'intérêt américains ont un impact très considérable sur les taux d'intérêt qui ont cours dans l'ensemble des pays industrialisés. Les pays européens font face aux mêmes difficultés que celles auxquelles nous faisons face à l'heure actuelle, en termes de «pressions» sur leurs propres taux d'intérêt.

J'ai indiqué que nous espérons que les pays industrialisés réussiraient à s'entendre sur des mesures qui pourraient amener au moins un arrêt de la croissance des taux d'intérêt, sinon une diminution de ces taux d'intérêt. J'ai indiqué que ces questions seraient sûrement discutées au cours de la semaine prochaine, à l'occasion de rencontres internationales entre les ministres des Finances. Mais, encore une fois, je dois indiquer que c'est une situation dans laquelle nous devons véritablement tenir compte de ce qui se passe aux États-Unis. L'honorable député est au courant également de certaines déclarations faites par des porte-parole de l'administration américaine, hier dans la journée, et j'espère que ces déclarations aboutiront à certaines prises de décisions de la part des autorités américaines.

[Traduction]

L'IDÉE DE L'AGRO-OBLIGATION—ON DEMANDE L'APPUI DU MINISTRE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, il est évident que le ministre des Finances cherche à fixer notre attention sur les États-Unis car il veut essayer de persuader ce pays d'abaisser son taux d'escompte. Cela n'est peut-être pas sans mérite, mais il y a des choses que le ministre pourrait faire dès aujourd'hui. Une des idées qui devrait être soumise à la Chambre des communes est à l'examen en ce moment au comité des finances. Il s'agit de l'agro-obligation. La question a été renvoyée au comité des finances, qui l'examine. Le gouvernement n'a rien fait à ce sujet.

● (1430)

Le ministre s'engagera-t-il à venir en aide à nos producteurs agricoles? L'agro-obligation a fait ses preuves en d'autres coins du monde. Pourquoi le ministre des Finances n'en fait-il pas une priorité gouvernementale, pourquoi n'annonce-t-il pas que le projet de loi en question va être adopté à la Chambre des communes avant la fin de juin de cette année?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu, que la question avait été soumise à un comité parlementaire pour qu'il étudie les conséquences, les avantages et les inconvénients de cette mesure. J'ai également dit qu'il y avait d'autres solutions qui pourraient s'avérer plus efficaces et plus utiles. J'espère que le comité parlementaire va étudier ces diverses solutions. J'attends son rapport pour savoir ce qu'il y aurait de mieux à faire. Contrairement à ce que pense l'honorable député, je ne tire pas de conclusions avant que les choses n'aient été étudiées.